NOTE D’INFORMATION

**Contexte**

La communauté urbaine de Douala (CUD) est engagée dans une démarche de modernisation de ses outils de gestion territoriale, avec pour ambition de renforcer la gouvernance urbaine et d’améliorer la transparence et l'efficacité de l’action publique. Face aux défis liés à l'urbanisation et à la complexité croissante des besoins de gestion de l’espace urbain, la CUD souhaite disposer d’un système d’information géographique (SIG) évolué, reposant sur une infrastructure de données géographiques (IDG) performante.

Ce projet répond à un double objectif : doter la CUD d’une base de données géospatiale structurée, permettant une gestion centralisée de l’information, et développer une plateforme de partage et d’exploitation de données accessible à l’ensemble des acteurs territoriaux. Grâce à une organisation en plusieurs bases de données thématiques, l'IDG et le SIG communal (SIG métiers) doivent former un socle de référence pour la planification et la gestion des services publics.

**Composante 1 : Développement et mise en place de l’IDG**

L’IDG de la CUD a pour objectifs de structurer, partager et sécuriser les données géospatiales essentielles à la gestion municipale. Cette composante vise à :

1. **Structurer des données géospatiales** dans cinq bases de données clés (topographique, orthophotographique, modèle numérique de terrain, métiers et cadastrale) pour une utilisation cohérente et standardisée.
2. **Mettre en place des infrastructures matérielles** adéquates (serveurs, stations de travail) pour garantir une plateforme d'échange et de partage robuste.
3. **Développer une plateforme de partage de données** permettant l’accès et l’échange des informations géospatiales entre les services de la CUD et ses partenaires.
4. **Gérer les utilisateurs et des données** via des outils de contrôle d’accès, assurant une administration sécurisée du géoportail.
5. **Pérenniser l'IDG** par la formation et le transfert de compétences aux équipes de la CUD, renforçant leur autonomie dans la gestion des données.

**Composante 2 : Mise en place d’un système d’information géographique communal transversal (SIG métier)**

Le SIG communal vise à centraliser et structurer la gestion des données métiers pour une gouvernance urbaine efficace. Les objectifs sont de :

1. **Assurer la cohérence et l'intégration des données métiers** dans l'IDG pour un accès standardisé et optimisé aux informations nécessaires aux services municipaux.
2. **Fournir les infrastructures matérielles adaptées** (stations de travail, onduleurs) pour une exploitation fluide du SIG.
3. **Renforcer l’autonomie des équipes** en transférant les compétences nécessaires à l'administration du SIG et à l’utilisation des modules métiers.
4. **Développer des modules métiers spécifiques** (urbanisme, voirie, éclairage public, collecte des déchets, sanitaire) pour répondre aux besoins de chaque service municipal, facilitant une gestion intégrée et transparente.
5. **Assurer la maintenance continue du SIG** afin de garantir sa performance, sa pérennité et son adaptation aux évolutions futures des besoins.